

Joël JEANNE

Maire-adjoint de Mondeville

Au nom des élus communautaires de Caen la mer

Maison des syndicats

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Je voudrais saluer la présence, de l'ensemble de la représentation syndicale de notre département, qui nous fait l'honneur de sa visite à l'occasion de ce conseil communautaire.

Je rappellerai que ce n'est pas la première manifestation des salariés en direction de notre conseil communautaire et que la forte mobilisation de ce soir montre, s'il en était besoin, combien la question de l'accueil, dans une maison commune, des 8 organisations syndicales représentatives de notre département doit redevenir une priorité pour notre conseil communautaire.

Ces dernières années, plusieurs solutions ont été envisagées. La dernière dans l'ex-siège de France Télécom à la Pierre Heuzé situé à proximité du périphérique et de la ligne de tramway.

Ce dernier site constitue une perspective adaptée aux besoins des dirigeants et militants syndicaux comme des personnels qui y travaillent. Il pourrait ainsi accueillir dans de bonnes conditions les salariés, chômeurs et retraités et ainsi renforcer l'organisation matérielle de l'activité d'organisations, présentes ce soir, porteuses des intérêts de l'ensemble des salariés de notre département.

Pour l'avoir constaté, les conditions réservées aux organisations syndicales de notre département ne sont pas dignes d'une démocratie sociale digne de ce nom. **J'invite les collègues qui en douteraient encore à visiter leurs locaux**, il y a dans les faits, urgence d'y apporter une solution.

En effet, le bâtiment actuel est hors normes de sécurité depuis très longtemps et que chaque année une dérogation est nécessaire pour son ouverture.

Faut-il rappeler la responsabilité de Madame Lebreton qui a transféré ce bâtiment à Caen la mer, au même titre que la Patinoire et la Bibliothèque de Caen. Ces deux derniers bâtiments ont bénéficié d'opérations de rénovation et de reconstruction en cours, indispensables aux usagers.

Les élus communistes de Caen la mer ont répondu en 2011 aux demandes de rencontres des organisations syndicales qui ont souhaité nous exposer leurs attentes sur le

dossier. En élus responsables, nous nous sommes adressés au Président de l'agglomération et nous en avons fait une question prioritaire lors des précédents débats d'orientations budgétaires et lors du vote du budget 2013 en mars dernier, où je m'étonnais qu'il n'y ait pas de ligne budgétaire affectée cette année à la maison des syndicats, rappelant que :

- ces 3 chantiers stade nautique, bibliothèque, maison des syndicats appartenaient à l'héritage lié à la création de notre communauté.
- Et que par conséquent, nous devons les considérer en les mettant sur un même pied d'égalité.

Ainsi, dans la plupart des grandes villes les maisons des syndicats sont financées par les départements, les régions, les villes et les intercommunalités, par conséquent chaque collectivité devra assumer ses responsabilités.

Aujourd'hui, le monde du travail est confronté aux politiques d'austérité, aux attaques contre les droits des salariés, dans ce cadre nous devons donner aux organisations syndicales les moyens d'exercer pleinement leurs droits.

Je rappelle que nous avons inscrit la reconstruction de la maison des syndicats comme une des priorités du projet d'agglomération. Par conséquent nous devons mes chers collègues être collectivement porteurs de cet engagement pris devant la population de notre agglomération.

Cette décision, qui ne peut plus être reportée, serait une bonne nouvelle pour le monde du travail et les habitants de notre agglomération, du département et de la région, elle constituerait un signe fort à l'attention de la démocratie sociale.

La proposition que vient de faire le Président de l'agglomération sur la perspective de vendre un bâtiment propriété de Caen la mer pour autofinancer l'opération est un élément très important à prendre en compte, puisque les finances de l'agglomération ne seront pas impactées.

L'urgence est bien d'organiser dans les meilleurs délais la tenue d'une table ronde qui réunira l'ensemble des financeurs publics pour que ce dossier enfin aboutisse !